

PLAN DE COURS

POL-4070 : Questions de gouvernance dans l'Arctique

NRC 23024 | Hiver 2017

Préalables : Crédits exigés : 30	
Mode d'enseignement : Présentiel	
Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3

On entend de nombreux scénarios, certains optimistes et d'autres alarmistes, sur l'ouverture de l'Arctique à la navigation et au développement des ressources et sur les ambitions de la Russie et de la Chine dans cette région. On peut se demander si ce sont les dynamiques de coopération ou de confrontation qui dominent cet espace et si on assiste à la création d'une région arctique. Ce séminaire analyse ces différents défis du point de vue de la gouvernance régionale et nationale et des relations internationales pour mieux comprendre l'environnement institutionnel très complexe de cette région et déconstruire les différents discours nationaux.

Plage horaire

Cours en classe			
lundi	15h30 à 18h20	DKN-1252	Du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=74680>

Coordonnées et disponibilités

Thierry Rodon

Enseignant

DKN-4433

thierry.rodon@pol.ulaval.ca

Tél. : 4186562131 poste 5244

Disponibilités

lundi :

13h30 à 15h00 - [DKN-4433](#) - du 9 janv. 2017 au 1 mai 2017

Thierry Rodon

Enseignant

thierry.rodon@pol.ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif général du cours	4
Approche pédagogique	4
Mode d'encadrement	4
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Synthèse 1	6
Synthèse 2	6
Synthèse 3	6
Débat	7
Travail final	7
Participation en classe	7
Présentation des enjeux et controverse d'une séance	7
Barème de conversion	7
Règlements et politiques institutionnels	7
Évaluation de la qualité du français	8
Gestion des délais	8
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	8
Plagiat	9
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	9
Matériel didactique	9
Spécifications technologiques	9
Bibliographie et annexes	10
Bibliographie	10

Description du cours

Introduction

La zone arctique (Canada, États-Unis, Danemark/Groenland, Islande, Finlande, Norvège, Russie et Suède) suscite de plus en plus l'intérêt des médias et des gouvernements de la planète. D'une part, l'Arctique fond : la région se réchauffe deux fois plus vite qu'ailleurs dans le monde et se transforme rapidement (disparition de la banquise, retrait du pergélisol, augmentation des incendies de forêt, érosion des côtes). D'autre part, l'émergence de cette région entraîne l'apparition de phénomènes politiques nouveaux ou encore récemment considérés comme marginaux. Ils laissent entrevoir une course à l'appropriation des territoires et des ressources de l'Arctique pouvant potentiellement se transformer en conflit régional : nouveaux espaces maritimes navigables ; accroissement des activités extractives (gaz, pétrole, mines) ; arrivée du tourisme et de la pêche commerciale ; répercussions du développement économique sur les populations locales et les écosystèmes ; différends frontaliers non-résolus entre États ; revendications de plateaux continentaux étendus et tensions géopolitiques liés aux chevauchements potentiels de ces espaces ; arrivée de nouveaux acteurs asiatiques dans le jeu arctique ; et la récupération de tous ces enjeux à des fins de politique intérieure ayant possiblement des effets sur la géopolitique régionale.

Face à ces défis, certains considèrent que la structure de coopération de l'Arctique souffre d'un déficit de gouvernance : il faudrait alors se doter de nouveaux instruments juridiques internationaux (par exemple un traité arctique) pour reproduire et assurer la stabilité régionale à long terme. En revanche, d'autres défendent le contraire : les instruments juridiques et les institutions existants et évolutifs (tel que le droit maritime international ; le Conseil de l'Arctique ; les accords de coopération) ainsi que l'intention manifestée des États arctiques de vouloir maintenir la coopération régionale sont suffisants pour assurer la stabilité et la prospérité de la zone.

Objectif général du cours

Ce séminaire s'adresse à tous les étudiants qui veulent mieux saisir les enjeux contemporains arctiques et comprendre dans quelle mesure les structures de gouvernances régionales et internationales qui se sont mises en place depuis les dernières années répondent aux enjeux émergents de l'arctique. Ce séminaire s'adresse à tous les étudiants qui veulent mieux saisir les enjeux contemporains arctiques et comprendre dans quelle mesure les structures de gouvernances régionales et internationales qui se sont mises en place depuis les dernières années répondent aux enjeux émergents de l'arctique.

Approche pédagogique

Ce séminaire utilise la méthode d'apprentissage actif et donc les étudiants sont en charge de leur apprentissage. Le séminaire s'appuie sur des présentations, des discussions et une grande participation des étudiants. Des praticiens de la gouvernance de l'Arctique seront invités à intervenir dans le cadre du cours.

Dans la première partie du séminaire, la discussion s'appuiera chaque semaine sur des textes qui seront présentés par les étudiants en début de séance, puis les concepts importants seront étudiés en mode interactif. Les étudiants devront également remettre trois synthèses critiques qui porteront chacune sur au moins **deux des textes** présentés dans une séance.

Un séminaire ne peut fonctionner adéquatement que si tous les étudiants ont lu les textes et sont préparés à les discuter en classe. Je m'attends donc à ce que vous soyez préparé : attitude active quant au contenu du cours ; faire toutes les lectures ; participation aux échanges en classe. Le rôle de l'enseignant : structurer et occasionnellement arbitrer les discussions. Les étudiants sont responsables de soutenir la discussion en classe. Les séances se veulent conviviales et enrichissantes pour tout le groupe. La participation des étudiants sera donc évaluée en fonction de la participation aux discussions et débats, et de la pertinence et de la qualité des interventions.

Dans la deuxième partie du séminaire, les étudiants devront organiser une simulation des séances de travail du conseil de l'Arctique avec deux réunions des hauts fonctionnaires de l'Arctique (HFA). Chaque équipe représentera un des 8 pays du Conseil, ou un des 6 participants permanents. Les travaux se feront en équipe et donneront d'abord lieu à un débat, chaque équipe représentant un acteur politique. Par la suite, à la fin du cours, chaque équipe remettra un travail final écrit qui présentera et défendra leur politique. La simulation sera organisée autour des thématiques de la présidence finlandaise du Conseil de l'Arctique (2017-2018).

Finalement, la meilleure équipe pourra participer à une simulation internationale (**Model Arctic Council 2017-18**) organisée par le professeur Lassi Heininen en marge d'une réunion du conseil de l'arctique en octobre 2017 à Oulu en Finlande.

Qu'est-ce que le Conseil de l'Arctique? : <http://www.arctic-council.org/index.php/en/about-us> 

Mode d'encadrement

Trois synthèses critiques portant sur au moins deux des textes numérotés (ou séries de courts textes) présentés dans une séance. Chaque synthèse compte pour 10% pour un total de 30%. (Note : les étudiants gradués devront produire trois synthèses qui porteront sur l'ensemble des textes présentés dans une séance).

Présentation des enjeux et controverses d'une des séances du cours : 10%. À partir du deuxième cours, vous préparerez un diagramme résumant les grands thèmes abordés dans toutes les lectures de la semaine. Des exemples de diagrammes se retrouvent ici: <http://publish.myudutu.com/published/launch/568/Course7027/Launch.html> . Un exemple sera présenté lors de la première séance.

Participation au cours : 10%. La présence des étudiants à tous les cours du séminaire est obligatoire.

Simulation de séances de travail du conseil de l'Arctique : Selon le nombre d'étudiants, nous diviserons la classe en équipes : chaque équipe représentera un des membres du Conseil : 20 %.

Suite au débat, chaque équipe devra remettre un **texte** présentant leur stratégie et répondant aux commentaires des autres équipes. Je donnerais plus de précisions sur le débat et le travail long en classe : 30%.

Qualité du français : Les étudiants devront veiller à la qualité du français qui comptera pour 10% des travaux écrits.

Retard : Les étudiants doivent remettre leurs travaux aux dates prévues, une pénalité de 10% par jour sera appliquée.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Présentation du plan de cours et introduction	9 janv. 2
Gouvernance et enjeux arctiques : Pollution, changements climatiques, décolonisation, défis sociaux et mondialisation	16 janv.
La construction de la région arctique I : De la Guerre froide au multilatéralisme	23 janv.
La construction de la région arctique II : conceptualiser la gouvernance	30 janv.
Conflit et coopération dans l'Arctique	6 févr. 20
Développements institutionnels régionaux : les gouvernements autonomes publics et autochtones	13 févr. 20
Quelle gouvernance pour l'Arctique?	20 févr. 20
Globalisation de la gouvernance arctique: resserrement entre la zone arctique, ses acteurs et le monde	27 févr. 20
Politiques arctiques	13 mars
Les défis émergents: redéfinir les enjeux de sécurité et de souveraineté	20 mars
Préparation au débat	27 mars
Débat	3 avr. 20
Débat 2	10 avr. 20

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Synthèse 1	Dû le 6 févr. 2017 à 15h30	Individuel	10 %
Synthèse 2	Dû le 13 mars 2017 à 15h30	Individuel	10 %
Synthèse 3	Dû le 3 avr. 2017 à 15h30	Individuel	10 %
Débat	À déterminer	Individuel	20 %
Travail final	Dû le 24 avr. 2017 à 15h30	Individuel	30 %
Participation en classe	À déterminer	Individuel	10 %
Présentation des enjeux et controverse d'une séance	À déterminer	Individuel	10 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Synthèse 1

Date de remise : 6 févr. 2017 à 15h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Environ 600 mots

Directives de l'évaluation :

La première synthèse doit comporter la comparaison de deux textes obligatoires qui ont été abordé lo

Synthèse 2

Date de remise : 13 mars 2017 à 15h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

La deuxième synthèse portera sur deux textes obligatoires des séances 4, 5 ou 6. Les étudiants gradués

Synthèse 3

Date de remise : 3 avr. 2017 à 15h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : La dernière synthèse portera sur deux textes obligatoires des séances 7, 8, 9 ou 10. Les étudiants gradu

Débat

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : DKN2203

Travail final

Date de remise : 24 avr. 2017 à 15h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : Les instructions sont dans le fichier pdf

Participation en classe

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : La participation est évaluée sur la base de la présence et des interventions dans le cours

Présentation des enjeux et controverse d'une séance

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : DKN-1252

Directives de l'évaluation : Présentation des enjeux et controverses d'une des séances du cours : 10%. À partir du deuxième cours

Barème de conversion

Le barème n'a pas encore été ajouté par votre enseignant.

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_pour_prevenir_et_contrer_le_harcelement_a_l_UL_2016-CA-2016_22.pdf

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

Les étudiants devront veiller à la qualité du français qui comptera pour 10% des travaux écrits.

Gestion des délais

Vous êtes responsables de remettre les travaux dans les délais prévus. Une pénalité de 10% par jour de retard non justifié sera appliquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)

- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Ouvrages en réserve

Vous trouverez ci-dessous les références de textes qui vous permettrons d'approfondir certains sujets, ces ouvrages ont été placés à la réserve de science politique:

- Lasserre, Frédéric. 2010. *Passages et mers arctiques : géopolitique d'une région en mutation* [↗](#) . Presses de l'Université du Québec.
- Gunhild Hoogensen Gjøv et al. (2014). *Environmental and Human Security in the Arctic*. London: Routledge.
- Robert W. Murray et Anita Day Nuttall. (2014). *International Relations and the Arctic: Understanding Policy and Governance*. Amherst, NY: Cambria Press.
- Lassi Heininen et Chris Southcott. (dir.) (2010). *Globalization of the Circumpolar North* [↗](#) . Fairbanks, AK: University of Alaska Press.
- Franklyn Griffiths, Rob Hubert et Whitney Lackenbauer. (2015). *Le Canada et l'Arctique* [↗](#) . Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

Accessible électroniquement sur Ariane

- Michael Byers (2013). *International Law and the Arctic* [↗](#) . Cambridge: Cambridge University Press.